

9. TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC : REFECTION LANTERNES VETUSTES ET REMISE EN
ETAT CABLAGE : ROND-POINT DE L'EUROPE

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 20 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 24	L'an deux mille vingt-trois, le lundi treize mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MOZAC, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi sept mai deux mille vingt-quatre.
---	--

PRESENT(E)S : 20

MARC REGNOUX, ANNE-CLAIRE ARGENSON, PIERRE BARRAUD, PAULINE BATESTI, CYRILLE BEC, SYLVETTE CARTIER, JEAN-CLAUDE CAZALS, DAMIEN CHARLEUX, SARAH CHEVALLIER, ERIC DUEZ, ADRIEN GIVERNAUD, SYLVIE GRENIER, DANIEL JEAN, DOMINIQUE MAMET, JEAN-LUC MERCERON, GENEVIEVE NICOLAS, MURIELLE PANIAGUA, YOLANDE PANIAGUA, MATTHIEU PERONA, FRANCOISE TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

DAVID GUASLARD REPRESENTE PAR MURIELLE PANIAGUA
YVES JAOUEN REPRESENTE PAR GENEVIEVE NICOLAS
AMANDINE MENUZZO REPRESENTEE PAR FRANCOISE TISSANDIER
VINCENT OUSLATI REPRESENTE PAR MATTHIEU PERONA

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTE(E)S : 2

MIREILLE AUGHEARD
INGRID GIVRY

Secrétaire de séance : Yolande PANIAGUA

L'éclairage du rond-point de l'Europe est défectueux en raison du mauvais état du câblage et aux lanternes vétustes. Le Sieg propose un devis de réparation de 3200€ HT pour la réfection de l'ensemble. Conformément à la convention qui nous lie, TE63 et le SIEG prend à sa charge 50% des travaux soit un reste à charge de 1600.72€ HT pour la commune

- Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les travaux de réfection des lanternes et câblage
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement des travaux avec TE63 et le SIEG

Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'exposé qui lui a été fait,

**ADOpte à 23 VOIX LES TRAVAUX DE REFECTION DES LANTERNES ET CABLAGES DU ROND-POINT DE L'EUROPE
1 ABSTENTION**



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.
À Mozac, le 13 Mai 2024
Le Maire,

Marc RÉGNOUX